



Grain de sable

N°8

Bulletin CGT des territoriaux de Frontignan La Peyrade
Été 2019

Local CGT—37 rue de la Font—34110 Frontignan
cgt.frontignan@gmail.com - 06.08.06.99.80



Point sur la campagne Pouvoir d'Achat CGT



Et envers les agents de la Ville,
c'est pour quand ???

Au cours de l'année 2018, à l'occasion de l'élection des représentants du personnel, le syndicat CGT des Territoriaux de Frontignan a élaboré un **cahier revendicatif** suite à ses nombreux échanges avec les agents de la Ville. Ce cahier, **fort de ses 74 revendications**, reprenait ainsi vos principales demandes et déclinait deux axes principaux : la santé au travail et le pouvoir d'achat !

Ce dernier thème est actuellement au cœur des préoccupations des fonctionnaires territoriaux. Avec la désindexation, puis le gel du point d'indice, nos salaires ont en effet connu une dévalorisation de plus 9 % en matière de pouvoir d'achat en moins de quinze ans ! Qui dit mieux ? ! Évidemment, comme toujours, ce sont les plus bas-salaires – les catégories C mais pas que – qui trinquent le plus quotidiennement de cette cure d'austérité imposée par les gouvernements successifs. Et ce n'est pas la majorité présidentielle actuelle qui va arranger les choses ...

Faut-il pour autant se résigner ? Non, bien sûr que non ! Car si les grilles indiciaires et le point d'indice dépendent du niveau national, ils existent des **marges de manœuvres locales importantes**, notamment à travers les primes et les prestations sociales (chèques-déjeuner, chèques-vacances, participation mutuelle, etc.), qui relèvent d'une décision municipale.

Ainsi, comme nous nous y étions engagés et grâce notre entrée en force au comité technique (avec 4 sièges sur 6), la CGT a défendu lors des premières instances les **5 principales mesures qui pourraient améliorer grandement votre pouvoir d'achat**.

Durant le second comité technique exceptionnel que nous avons provoqué, en date du 15 mai dernier, dans un climat étrangement houleux et tendu, M. le Maire a chiffré ces revendications comme suit, en priorisant l'application des deux premières :

- 1/. Tickets-restaurant** (valeur de 5 € avec une participation de 50 % sur 12 mois)
= 255 565 €
- 2/. Participation Mutuelle** (en 3 tranches, selon la catégorie ou l'indice de l'agent)
= 154 560 €
- 3/. Adhésion au CNAS** (Comité National d'Action Sociale)
= 117 319 €
- 4/. Compte Epargne-Temps** (transformation des jours en rémunération)
= 280 710 €
- 5/. Régime indemnitaire** (augmentation de 100 €/mois pour tous les agents)
= 776 400 €



LE SERVICE PUBLIC territorial C'EST UN bien PUBLIC

Un calendrier de dupes ?

En plus de ce chiffrage appréciable, M. le Maire nous a proposé un calendrier de mise en application des deux premières revendications, soit l'attribution de chèques-déjeuner et la participation à une mutuelle santé. Que demande le peuple ?! ...

Mais le calendrier proposé est **à rallonge**, avec des réunions tout au long de l'année, pour une décision annoncée en ... décembre ! Vous commencez à voir le loup ? Nous oui !

Qui dit décision en décembre 2019, dit budget 2020 ... Or celui-ci sera voté en avril ou mai de l'année prochaine, soit après les élections ! Quid donc des engagements pris si la majorité municipale change ou si elle se sent encore renforcée pour six ans ?

Si on était mauvaise langue, on penserait que la mairie joue la montre jusqu'aux élections ... Pas vous ?

Lors du dernier comité technique du 20 juin, nous avons donc demandé un **calendrier bien plus resserré**, au moins pour les tickets-restaurants, plus facile à mettre en œuvre : une intégration de cette mesure dans la décision modificative de budget traditionnellement votée lors du conseil municipal de rentrée (fin septembre/début octobre). Pas besoin de huit mois pour attribuer quelques pauvres carnets de chèques-déjeuner ! D'autant plus que les élus en avaient fait la promesse dès 2008. Alors ils ont largement eu le temps en dix ans d'étudier la question ... Et que quelques dizaines de milliers d'euros sur 19 millions d'€ de masse salariale, ça fait pas bezef ! **Bref nous n'attendrons pas un an ou une décennie de plus !**

Une pétition massivement soutenue !

En parallèle, sachant que le rapport de force ne se construit que collectivement, nous avons entrepris de faire signer une pétition dans les services. Vous avez accueilli les militants CGT avec beaucoup d'espoir et vous avez **signé en masse cette pétition qui a recueilli 406 signatures** sur environ 450 agents rencontrés ! Soit plus de 90 % de soutien !!! Merci à vous toutes et tous.

Si l'on enlève les quelques contractuels inquiets du fait de la précarité de leur statut (et on les comprend), seule une poignée d'agents titulaires réticents n'ont pas voulu signer. Ils doivent se contenter de ce qu'ils ont, il faut de tout pour faire un monde comme dirait l'autre, même si l'on aurait souhaité un peu plus de solidarité ...

En tout cas de notre côté, tant que vous serez derrière nous, comptez sur notre engagement pour défendre l'intérêt général. Sans double langage, ni jeu de dupes. Nous avons donc remis cette pétition en main propre de M. le Maire lors d'un rendez-vous bilatéral début juin. A-t-il su apprécier la forte mobilisation des agents à sa juste valeur ? **Nous attendons désormais les actes.**

Intéressé-e par une adhésion à la CGT ? Vous serez représentés en CAP A, B & C au CDG 34 !

Retournez ce talon à : Syndicat CGT Territoriaux – 37 rue de la Font – 34110 Frontignan ou à cgt.frontignan@gmail.com

Je, soussigné-e, Nom : Prénom :
Grade : Direction/Service :
Lieu de travail :
Adresse personnelle :
Tél : Courriel :@.....

souhaite adhérer au syndicat CGT des territoriaux de Frontignan et du Bassin de Thau

Cotisation mensuelle : catégorie C 8€ - catégorie B 10€ - catégorie A 15€ (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%)

Date:

Signature: